Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 134 (2008) **Heft:** 01: Éclairage

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À LA BYAK

Comme annoncé récemment (TRACÉS n°23/2007, pp. 29 et 31), la sia a conclu un contrat de coopération avec la Chambre bavaroise des architectes (ByAK). La procédure pour l'inscription facilitée des membres individuels sia (architectes, urbanistes, paysagistes et architectes d'intérieur) aux registres de cette institution a maintenant été fixée : la formule de requête pour l'inscription sur la liste des mandataires dits externes - selon la définition de la ByAK – peut être téléchargée et imprimée à partir du site Internet <www. byak.de>. Les requérants doivent y décliner leurs nom, date de naissance et domicile privé, ainsi que leur adresse professionnelle ou, le cas échéant, celle où ils exercent leur activité principale; ils doivent également indiquer leur nationalité et signer personnellement la requête. L'original papier de la formule complétée et signée doit ensuite être envoyé à la ByAK accompagné de l'attestation d'affiliation individuelle à la sia.

Le comité responsable des inscriptions se réunit en principe tous les quinze jours, après quoi l'attestation de leur inscription est immédiatement établie et envoyée aux candidats. Une fois inscrits dans la liste des mandataires extérieurs, les membres de la sia reçoivent une attestation de la Chambre bavaroise des architectes, dont la validité est de cinq ans et qui les autorise officiellement à faire valoir leurs titres professionnels. Sur requête, cette attestation peut ensuite être renouvelée pour cinq années supplémentaires. Grâce à cette inscription sur les listes de la ByAK, les membres individuels de la sia peuvent désormais aborder le marché européen à armes égales avec leurs collègues étrangers.

(SIA)

ASSEMBLAGES PAR BOU-LONS AJUSTÉS: PRÉCISIONS

Dans le cadre de l'élaboration de la norme SIA 269/5 « Conservation des ouvrages porteurs en bois », il a été reconnu que certaines charges admises dans les « Tables pour la construction en bois 2 » pour des assemblages par boulons ajustés s'avèrent trop élevées selon les acquis scientifiques les plus récents. Vendues entre 1990 et 2004, les tables en question ne sont plus disponibles depuis le retrait de la norme SIA 264 en juin 2004. Il s'agit dès lors de procéder à des calculs complémentaires, basés sur des indices actualisés des matériaux, pour vérifier que les structures porteuses dimensionnées selon ces tables sont conformes aux exigences actuelles.

Depuis le 1er janvier 2003, le dimensionnement des ouvrages en bois est soumis à la norme SIA 265 (2003). La norme SIA 164 (1981/82), qui l'a précédée, a été déclarée non-valide dès le 1er juillet 2004. En conséquence, seules les « Tables pour la construction en bois TCB 1 » (couverture bleue), éditées par le *Cedotec-Lignum* en 2005, peuvent être utilisées comme aides au dimensionnement, mais plus les anciens documents (couverture brune) intitulés « Tables pour la construction en bois 1 » (1982/91) et « Tables pour la construction en bois 2 » (1990).

Dr Markus Gehri Secrétariat général de la SIA

GEOSUISSE : SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DE LA SIA

Geosuisse, la Société suisse de géomatique et de gestion du territoire, deviendra une société spécialisée de la sia en 2008. Cette structure compte environ 700 membres individuels (principalement des ingénieurs en géomatique, du génie rural, géomètres des EPF ou brevetés) et le groupe patronal (Ingénieurs Géomètres Suisse IGS, environ 250 bureaux). Geosuisse est membre de Géomatique Suisse et de l'Organisation Suisse pour l'Information Géographique (OSIG), et participe à ce titre à la création d'une infrastructure nationale de données géographiques.

Les développements en cours au niveau national dans les deux domaines de prédilection de *geosuisse* sont:

- géomatique: mensuration, géoinformation (nouvelle Loi fédérale sur la géoinformation (LGéo); infrastructure nationale de données géographiques);
- gestion du territoire: développement territorial, génie rural (Projet de territoire Suisse).

Au sein de la **sia** et des groupes professionnels Sol/Air/Eau et Génie civil, *geosuisse* s'impliquera dans les domaines suivants:

- projets interdisciplinaires et séminaires avec les sociétés spécialisées de la sia, en particulier avec la svu/asep (environnement) et la FSU (aménagement du territoire);
- politique de la formation commune des EPF/HES.

Geosuisse est coéditrice de la revue spécialisée Géomatique Suisse – Géoinformation et gestion du territoire, une publication mensuelle sur la géoinformation, l'aménagement du territoire et l'environnement. Geosuisse organise régulièrement des manifestations professionnelles et des cours de formation continue en collaboration avec divers partenaires (associations, offices fédéraux, hautes écoles). Elle est engagée dans la formation et les relations publiques.

Thomas Glatthard, ing. géomètre EPF/SIA

Informations complémentaires www.geosuisse.ch

www.geosuisse.cn www.igs-ch.ch Ingénieurs Géomètres Suisse (IGS)

www.sogi.ch Organisation Suisse pour l'Information Géographique (OSIG) www.geomatik.ch Géomatique Suisse

TRACÉS nº 01 - 16 janvier 2008 p.31